

- Communiqué de presse -

Paris, le 14 septembre 2007
CP/SG/505/JT/07

Bibliothèques numériques francophones

Le Secrétaire général de la Francophonie réunit pour la première fois les responsables des Bibliothèques nationales et patrimoniales des pays membres de l'OIF

Comme il s'y était engagé lors du dernier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Bucarest en 2006, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a réuni les 13 et 14 septembre à Bruxelles, dans les locaux de la Bibliothèque royale de Belgique, les responsables des bibliothèques nationales et patrimoniales des 55 Etats et gouvernements membres de la Francophonie.

« Ce qui se joue, en ce moment même, c'est la présence de la langue française, l'existence des cultures en langue française dans l'espace numérique. Demain, ce qui ne sera pas numérisé et rendu accessible en ligne, risque d'être tout simplement occulté, pour ne pas dire oublié. Or, notre communauté a de grandes richesses à partager et à faire partager », a déclaré Abdou Diouf à l'ouverture de la réunion à Bruxelles le jeudi 13 septembre.

Cette rencontre, organisée avec le Réseau Francophone des Bibliothèques Nationales Numériques créé en 2006 par la Belgique, le Canada, la France, le Luxembourg, le Québec et la Suisse, rejoints par la suite par la Bibliotheca Alexandrina (Egypte), a surtout permis d'élargir ce réseau à l'ensemble des Etats et gouvernements membres de la Francophonie et de mettre en évidence à la fois le recensement et le choix des fonds en langue française à numériser. La réunion a en outre dressé l'état des besoins d'investissements en formation et en équipements ainsi que des potentialités qu'offre la numérisation pour le partage des ressources documentaires rares et fragiles.

Ces travaux constituent une étape décisive du projet de constitution de la Bibliothèque numérique francophone. Celle-ci, en assurant la présence de la langue française sur Internet tout en permettant de reconstituer les patrimoines nationaux dispersés au Nord et au Sud, contribuera à la promotion de la diversité culturelle et de la pluralité linguistique dans l'univers numérique.

Il est envisagé l'accès à un portail commun qui pourrait évoluer, dans le futur, vers un site commun permettant un accès aisé aux collections francophones. Enfin, un programme d'inventaire des fonds, de valorisation des ressources déjà numérisées et de formation aux techniques de la numérisation, a été proposé pour accompagner ces mesures.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contacts Presse :

▪ Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org